La décision modificative n° 2 qui vous est présentée permet de prendre en compte quelques opérations nouvelles et de procéder à des ajustements par rapport aux crédits votés au budget primitif et au budget supplémentaire 2010.

L'ensemble des crédits, dont l'inscription est demandée, représente un montant net global de 2 320 690 € en mouvements réels et de – 1 550 720 € en mouvements d'ordre (crédits supplémentaires - annulations de crédits), soit un total de 769 970 €, pour le budget principal et quelques budgets annexes. Le tableau, ci-joint, fait apparaître, pour chacun des budgets concernés, d'une part, la ventilation entre la section d'investissement et la section de fonctionnement, d'autre part, la ventilation par type de mouvement.

Parmi les opérations proposées figurent :

• une provision de 600 000 € pour le forfait complémentaire qui serait à verser pour l'enseignement privé au titre de l'année 2010 suite à la décision du Conseil d'Etat en date du 2 juin 2010 rejetant la demande d'annulation de la circulaire du 27 août 2007 concernant les modifications apportées par la loi relative aux libertés et responsabilités locales en matière de financement par les communes des écoles privées sous contrat, en particulier, les dispositions de l'annexe de cette circulaire confirmant une vision extensive des dépenses à prendre en compte dans le calcul du forfait,

• un complément de 600 000 € pour les intérêts de la dette, compensé par une réduction de la ligne budgétaire de remboursement du capital (300 000 €) et par la reprise de la provision pour risques financiers créée dans la décision modificative n° 1 (300 000 €),

• la reconstitution de la provision pour capital-décès pour 100 000 €, compte tenu de la reprise faite pour couvrir les versements faits ou à faire en 2010 (180 921 €),

• la constitution de provision pour capital-décès pour 30 000 € sur le budget annexe Eau et 30 000 € sur le budget annexe Assainissement, en cohérence avec les dispositions adoptées pour le budget principal dans ce domaine,

• la subvention complémentaire de 100 000 € pour l'Office de Tourisme et des Congrès, dont 34 000 € financés par la taxe de séjour,

• l'avance sur la subvention 2011 en faveur du Stade Clermontois pour 100 000 €,

• la subvention complémentaire au CCAS pour 250 000 € et la subvention pour la mutualisation de l'assistante sociale pour 30 000 €,

• des annulations de crédits pour diverses opérations ne pouvant être engagées comptablement avant la clôture de l'exercice, pour un total de 3 586 090 €, les crédits correspondants devant être réinscrits dans le projet de budget primitif 2011 qui sera examiné lors de notre prochaine séance,

• des compléments pour les travaux de branchements demandés par les particuliers ou les professionnels sur le réseau d'eau et le réseau d'assainissement, pour un montant de 200 000 € sur chacun des budgets annexes concernés, ces dépenses étant facturées aux intéressés,

• la réduction du crédit pour dépenses imprévues pour 400 000 €.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, de donner un avis favorable à ces inscriptions budgétaires.

DECISION MODIFICATIVE N° 2			EXERCICE 2010		RECAPITULATION GENERALE			
SECTION	M 14 M 4 M 49	BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES	MOUVEMENTS REELS		MOUVEMENTS D'ORDRE		TOTAUX	
			DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	M 14	00 - BUDGET PRINCIPAL	-869 446,00	853 884,00	0,00	-1 723 330,00	-869 446,00	-869 446,00
	M 49	01 - BUDGET ANNEXE EAU	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 49	02 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 14	05 - BUDGET ANNEXE COOPERATIVE DE MAI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 14	06 - BUDGET ANNEXE ESPACE GEORGES CONCHON	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 14	07 - BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS (VILLE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 4	08 - BUDGET ANNEXE COOPERATIVE DE MAI	106 500,00	33 500,00	1 600,00	74 600,00	108 100,00	108 100,00
	M 14	09 - BUDGET ANNEXE BATIMENT FRERES LUMIERE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 14	10 - BUDGET ANNEXE PARKING FONTGIEVE/BESSET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 4	11 - BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS	0,00	0,00	20 300,00	20 300,00	20 300,00	20 300,00
	M 14	13 - BUDGET ANNEXE AUTRES OPERATIONS	9 000,00	0,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
	M 14	14 - BUDGET ANNEXE ZAC JAUDE OUEST 2	46 810,00	0,00	0,00	46 810,00	46 810,00	46 810,00
		TOTAUX SECTION D'INVESTISSEMENT	**-707 136,00**	**887 384,00**	**21 900,00**	**-1 572 620,00**	**-685 236,00**	**-685 236,00**
FONCTIONNEMENT	M 14	00 - BUDGET PRINCIPAL	2 464 150,00	740 820,00	-1 723 330,00	0,00	740 820,00	740 820,00
	M 49	01 - BUDGET ANNEXE EAU	218 380,00	218 380,00	0,00	0,00	218 380,00	218 380,00
	M 49	02 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	297 700,00	297 700,00	0,00	0,00	297 700,00	297 700,00
	M 14	05 - BUDGET ANNEXE COOPERATIVE DE MAI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 14	06 - BUDGET ANNEXE ESPACE GEORGES CONCHON	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 14	07 - BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS (VILLE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 4	08 - BUDGET ANNEXE COOPERATIVE DE MAI	22 500,00	95 500,00	74 600,00	1 600,00	97 100,00	97 100,00
	M 14	09 - BUDGET ANNEXE BATIMENT FRERES LUMIERE	4 131,00	4 131,00	0,00	0,00	4 131,00	4 131,00
	M 14	10 - BUDGET ANNEXE PARKING FONTGIEVE/BESSET	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	M 4	11 - BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS	0,00	0,00	20 300,00	20 300,00	20 300,00	20 300,00
	M 14	13 - BUDGET ANNEXE AUTRES OPERATIONS	20 965,00	29 965,00	9 000,00	0,00	29 965,00	29 965,00
	M 14	14 - BUDGET ANNEXE ZAC JAUDE OUEST 2	0,00	46 810,00	46 810,00	0,00	46 810,00	46 810,00
		TOTAUX SECTION DE FONCTIONNEMENT	**3 027 826,00**	**1 433 306,00**	**-1 572 620,00**	**21 900,00**	**1 455 206,00**	**1 455 206,00**
		TOTAUX	**2 320 690,00**	**2 320 690,00**	**-1 550 720,00**	**-1 550 720,00**	**769 970,00**	**769 970,00**

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à la majorité et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 15 novembre 2010

Le Maire,
Pour le Maire et par délégation, l'Adjoint,

Alain BARDOT